



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 2005

*Groupement enseignement général*

Chef de bataillon  
Olivier Ducret  
C5

### Fiche de stratégie

**OBJET** : sujet n° 4 face à l'impératif croissant de multi nationalité, reste-t-il une place pour les stratégies purement nationales ?

L'effondrement de l'empire soviétique a marqué la fin de la Guerre Froide. Malheureusement, la fin des deux blocs n'a pas pour autant signifié la venue d'un monde meilleur. Bien au contraire, cet effondrement a permis le réveil des tensions internes, l'augmentation des crises et des conflits étatiques et intra-étatiques. Les sentiments nationaux longtemps étouffés par le conflit idéologique entre l'Est et l'Ouest se sont réveillés, semblant signifié un nouveau départ pour les Etats s'appuyant sur des stratégies nationales.

Cependant, la majeure partie des conflits modernes post-seconde guerre mondiale l'a été dans le cadre de coalitions internationales dans le but de faire cesser les conflits meurtriers et de rétablir la paix. Placées sous l'égide de l'ONU voire de l'OTAN, les forces de la coalition possèdent la légitimité nécessaire pour intervenir sans provoquer une généralisation du conflit et disposent de moyens adéquats provenant de tous les pays participant à l'intervention.

Face au paradoxe du réveil des consciences nationales, endormies par quarante ans de communisme, et de la multiplication des opérations internationales, il est légitime de se demander s'il reste aujourd'hui de la place pour des stratégies purement nationales ?

Aujourd'hui, les stratégies nationales continuent bien sûr d'exister, mais elles ne peuvent se concevoir, selon moi, qu'au travers d'un cadre international (ONU ou OTAN) qui loin de les affaiblir, leur permet au contraire de se développer.

Certes, nous verrons dans une première partie que les stratégies nationales semblent aujourd'hui condamnées à disparaître. Cependant, dans une seconde partie, nous montrerons que si elles continuent bien d'être présentes, c'est dans le cadre d'opérations internationales.

## **1./ Les stratégies nationales semblent aujourd'hui condamnées à disparaître,....**

Il semble bien qu'à la lecture de l'actualité, le développement de stratégie nationale s'appuyant sur des opérations purement nationales soit appelé à disparaître. En effet, si la fin de l'affrontement idéologique entre les deux blocs a permis l'émergence d'une multitude de conflits, l'intervention dans un cadre strictement national est condamnée, voire impossible pour diverses raisons.

### **11. Le néo-colonialisme.**

La première raison de cette condamnation est, pour les pays développés, le fort relent de colonialisme que peut véhiculer contre eux ce type d'opération. Il semble évident qu'aucune démocratie moderne ne peut se permettre aujourd'hui d'intervenir seule et de se voir accusée de néo-colonialisme sous quelque prétexte que ce soit, y compris pour des raisons humanitaires. Ainsi, les pays développés préféreront toujours une intervention sous l'égide de la communauté internationale, qu'une action isolée pouvant les exposer à la critique internationale, comme ce fût le cas pour la France lors de son intervention humanitaire au Rwanda en 1994.

### **12. La barbarie.**

Ensuite, l'image qui est traditionnellement associée aux conflits à caractère national est celle de conflits internes, de luttes ethniques et donc bien souvent de barbarie et d'abominations. En effet, les récents conflits "limités" géographiquement n'ont pas échappé à cette règle : Rwanda, Burundi et Darfour (Soudan) aujourd'hui. Même l'Europe n'y a pas échappé puisque les différents conflits en ex-Yougoslavie (Krajina, Bosnie, Kosovo) ont véhiculé leurs lots d'exactions. Il faut tout de même noter que ces conflits se sont produits dans des pays n'ayant pas d'ambition internationale.

### **13. Les coûts**

Enfin, depuis la fin de l'empire soviétique, les puissances occidentales ont imaginé pouvoir réduire leurs dépenses en matière de défense pour récolter les "dividendes de la paix". Seuls les Etats-Unis possèdent aujourd'hui les capacités militaires leur permettant de mener une guerre dans n'importe quel endroit du monde avec tous les moyens nécessaires au commandement, au soutien et à la mobilité de leurs forces engagées sur le terrain. Pour les autres pays, la solution passe par la mise en commun de leurs moyens militaires et financiers au sein d'une coalition, ou alors comme pour les pays européens par la mise en place d'une politique commune de défense et de sécurité.

## **2./ ....mais elles se développent au travers d'un cadre international.**

Ainsi, on peut affirmer qu'il est presque impossible aujourd'hui pour un pays développé et civilisé de poursuivre ouvertement une stratégie purement nationale et que ceux qui le font sont le plus souvent des Etats voyous. Pour autant, il est bien évident aussi qu'aucun Etat ne peut renoncer à avoir une ambition nationale s'appuyant sur une stratégie qui lui est propre. Il lui faut donc bien trouver d'autres moyens d'exprimer sa stratégie. C'est désormais le cadre international qui permet le développement des différentes stratégies nationales.

### **21. La légitimité**

D'abord il faut convenir que le cadre international ou multinational est le seul à donner ou à garantir la légitimité de l'action. En effet, Lorsqu'une crise majeure se déclare dans un pays, l'intervention par un seul Etat pour ramener la paix serait considérée comme une ingérence dans la conduite des affaires du pays voire comme une tentative de colonisation de ce dernier. Pour éviter cet écueil, la communauté internationale soumet le problème aux Nations Unies afin d'obtenir un acte officiel, le vote d'une résolution, permettant légalement l'intervention. La mise sous tutelle onusienne de l'opération est donc la garantie de la légalité mais aussi de la légitimité de l'opération vis-à-vis de la communauté internationale. Cette garantie peut parfois s'obtenir a posteriori comme ce fût le cas pour l'intervention de l'OTAN au Kosovo.

## **22. La moralité**

De plus, l'intervention multinationale dans un cadre validé par les Nations Unies est la seule opération qui soit moralement acceptable pour les opinions publiques dans le monde civilisé, défendant la démocratie et les droits de l'homme. En effet, comment se prévaloir d'agir au nom de la liberté et pour la défense des droits de l'homme si l'opération en cours n'a pas reçu l'agrément de la communauté internationale ? Ainsi les Etats-Unis, bien qu'intervenant au sein d'une coalition, sont aujourd'hui dans une position délicate en Irak, puisque la guerre n'a pas été approuvée ni validée par une résolution de l'ONU. Le formidable élan de solidarité en faveur des Etats-Unis à l'issue des attentats du 11 septembre 2001, s'est progressivement effrité avec l'intervention en Afghanistan, approuvée par la communauté internationale elle, puis celle en Irak.

## **23. La crédibilité**

Enfin, l'internationalisation des interventions n'empêche absolument pas le développement d'une stratégie nationale et la poursuite d'objectifs nationaux. Tirant les leçons de son intervention au Rwanda en 1994, la France aujourd'hui poursuit une politique africaine renouvelée qui lui est propre. Celle-ci s'appuie d'une part sur l'implication croissante de la communauté internationale en Afrique et d'autre part sur la participation des africains à leur sécurité. Toutefois, les objectifs globaux restent bien la défense de l'influence de la France en Afrique et donc le statut de puissance de la France. Ainsi, l'intervention en Ituri (république démocratique du Congo) en 2003 s'est elle faite sous l'égide de l'Union européenne. De plus, bien que la France joue sa crédibilité en république de Côte d'Ivoire, elle place son action dans le cadre d'un mandat de l'ONU et intervient au profit de l'ONU et de la CEDEAO<sup>1</sup>.

## **Conclusion :**

Le XXI<sup>ème</sup> siècle, dominé par l'explosion des technologies de communication, par l'accélération de la mondialisation, verra de plus en plus de pays confrontés à des difficultés économiques et sociales graves. L'émergence d'extrémismes, nourris par le sentiment d'injustice accompagnant cette modernisation accélérée, provoquera des conflits de plus en plus meurtriers que les nations ne pourront pas observer sans intervenir. Ces interventions se feront simultanément sous la double étiquette des Nations Unies et de la multinationnalité. En effet, une intervention sous mandat ONU mais sans coalition est suspecte (intervention de la France au Rwanda) et une intervention en coalition mais sans l'aval de l'ONU est délicate voire impossible (Etats-Unis en Irak).

Toutefois, il n'existe pas de stratégie multinationale. Les stratégies sont (et seront) toujours nationales, ce sont les opérations s'y rapportant qui sont devenues multinationales.

---

<sup>1</sup> CEDEAO : communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest.